

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

*Liberté, Liberté chérie
Combats avec tes défenseurs
(ROUGET DE L'ISLE)*

*Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.*

(FOCH)



4074

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE

UNE SEULE ARMÉE, UNE SEULE MARINE,
UNE SEULE AVIATION CONTRE UN SEUL ENNEMI

Voici le texte du discours que le Général de Gaulle a prononcé, le 28 Décembre, à Londres:

« La Nation Française a toujours voulu gagner cette guerre, aux côtés de ses Alliés, pour la liberté et la sécurité de l'Europe et du Monde. Le dernier gouvernement Républicain, auquel j'avais l'honneur d'appartenir, entendait donc maintenir dans la lutte tous les moyens qui restaient à la France après la défaite militaire dans la Métropole, c'est-à-dire: son empire, sa flotte, sa marine marchande, son Trésor, son influence morale et, par dessus tout, l'âme du peuple envahi, en attendant qu'il fut possible à la Nation tout entière de se remettre debout pour chasser et châtier l'ennemi.

Le défaitisme de certains dirigeants, les intrigues de la trahison, les conspirations des adversaires de la souveraineté du peuple, profitant du désarroi produit par le désastre et abusant de la discipline des armées et des administrations, ont pu réussir, momentanément, à imposer à la France, d'abord la capitulation, ensuite un régime de dictature et d'usurpation. Mais, il n'y avait là rien qu'une sorte d'épisode qui, pour effroyable qu'il fut, ne changeait pas la volonté nationale telle qu'elle s'était exprimée aussi longtemps qu'elle était libre. C'est à cette volonté seule que les Français se devaient et se doivent d'obéir.

Telle est la raison et telle est l'inspiration de l'attitude adoptée, dès le 18 Juin 1940, par un grand nombre de citoyens français, à l'intérieur et au dehors du pays. On sait aujourd'hui que la masse immense de la Nation les

approuve et les soutient. Le Comité National, formé pour assurer la direction de l'effort français et représenter provisoirement les intérêts généraux de la France, a pu rassembler peu à peu une grande partie de l'Empire et des forces militaires importantes, recueillir l'adhésion et assurer la direction des organisations de résistance sur notre territoire. Il a pu également obtenir, d'un grand nombre de puissances étrangères, des engagements au sujet de l'intégrité, de l'indépendance, de la grandeur de la France. En outre, il a créé, dans la Nation et dans le monde, une sorte de mystique de la libération française qui est un élément capital pour le présent et pour l'avenir de l'unité et de la grandeur du pays.

Cependant, le cours des événements militaires a amené les armées alliées, puis les forces ennemis, en Afrique du Nord française. Une bataille est engagée en Tunisie. Un chef militaire français renommé: le général Giraud, dont, je puis en témoigner, le gouvernement de la République déplorait, aux pires moments de la bataille de France, qu'il ne put être nommé généralissime, puisqu'il était tombé aux mains de l'ennemi, a commencé d'entraîner au combat une partie des troupes d'Afrique du Nord. Déjà, ces troupes ont obtenu des succès glorieux et qui vont s'accroissant. Leurs cam-

■ Suite en page 7

LE COMBAT UNIQUE



Le Conseil Impérial qui s'est réuni à Alger après le meurtre de Darlan a désigné le général Giraud pour succéder à l'Amiral à la tête de nos colonies de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Occidentale.

A l'issue du Conseil, le général Giraud a déclaré à la presse qu'il était prêt à collaborer entièrement avec la France Combattante et qu'un plan de mise en commun des forces françaises pour la lutte de libération était déjà à l'étude entre ses délégués et ceux du général de Gaulle.

Dans des déclarations récentes, le général de Gaulle et Monsieur André Philip, Commissaire National à l'Intérieur et au Travail, ont affirmé que l'union entre tous les Français libres de reprendre le combat est nécessaire et qu'elle est sur le point de se réaliser. Le général de Gaulle a également fait l'éloge du général Giraud « chef français renommé » que le gouvernement de la République avait l'intention d'élever au rang de généralissime.

D'autre part, l'annonce d'une entrevue Giraud de Gaulle et du voyage du Chef de la France Combattante à Washington, où il doit rencontrer le Président Roosevelt, est également un indice de la constitution prochaine d'un gouvernement provisoire français unique.

Sans doute, il reste encore de nombreux problèmes à résoudre et nous rencontrerons encore des difficultés dans l'accomplissement de l'œuvre de rassemblement des énergies françaises à laquelle se sont dévoués le général de Gaulle et ses compagnons depuis Juin 1940.

Cependant nous pouvons dès maintenant affirmer que la nomination de Giraud dissipe bien des obscurités.

Le général Giraud, en effet, n'a jamais accepté, lui, de pactiser avec l'ennemi, il a même refusé les propositions alléchantes des allemands et du gouvernement de Vichy pour participer à la politique de collaboration. Comme les nombreux volontaires qui risquent leur vie chaque jour pour s'échapper du « Paradis de la Révolution nationale » et rejoindre les forces Françaises Combattantes, il a tout risqué pour échapper aux geôliers allemands et aux geôliers de Vichy.

Aussitôt qu'il a été libre d'agir, le général Giraud a recommencé à se battre. Il n'a pas considéré les troupes qu'il a pu avoir sous ses ordres comme un instrument politique, devant lui servir à gravir l'échelle des honneurs; il s'est simplement battu, comme se sont battus les Français Combattants, avec les moyens dont il disposait, sans prétendre qu'il lui fallait un matériel au moins égal à celui de son adversaire pour commencer la lutte. Giraud a montré ainsi qu'il était dans la grande tradition française, celle des hommes qui sont toujours prêts au combat tant qu'il leur reste une lueur d'espérance au cœur, un tronçon d'épée au poing.

Décidé à se battre avec toute la force dont il pouvait disposer, Giraud avait également, dès le début du débarquement allié au Maroc et en Algérie, demandé la mobilisation. Pour des raisons que nous ne connaissons pas, mais où sans doute les difficultés politiques soulevées par le régime Darlan n'étaient pas étrangères,

cette mobilisation ne semble pas avoir été réalisée entièrement.

Aujourd'hui, avec l'accord des chefs patriotes, avec la direction unique et patriote qui sera donnée à la France des Cinq Parties du monde rien ne s'opposera plus à la mobilisation complète, totale, des ressources de l'Empire contre l'ennemi.

La mobilisation de tous les Français en état de mettre leurs énergies au service de la Patrie, voilà ce que doit nous apporter l'Union; voilà ce que permettra sans doute la nomination de Giraud.

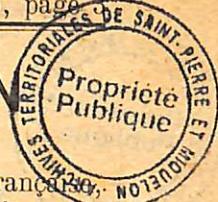
Certes, nous, Français Combattants, nous nous réjouirons de voir aboutir deux ans et demi d'efforts sans défaillances; nous nous réjouirons d'avoir parcouru le monde pour subvenir aux tâches les plus variées: les plus glorieuses et les plus humbles; nous nous réjouirons de sortir grandis de l'épreuve et justifiés des infâmes calomnies lancées contre nous par les spécialistes de la défaite; mais ils doivent se réjouir encore davantage (n'est-il pas vrai?) ceux qui prétendent que seule, la personnalité de de Gaulle les empêcherait d'entrer dans la guerre!

Que pensent aujourd'hui ces braves qui sentaient des fourmies dans leur épée mais que des scrupules de conscience empêchaient de dégainer? Que pensent ceux qui depuis l'affaire d'Afrique du Nord, l'invasion de la France entière et le suicide de Toulon, n'osent plus se déclarer ouvertement partisans des allemands, c'est-à-dire partisans de Laval?

Dans certains territoires ralliés à de Gaulle ces gens avaient parfois demandé à ce qu'on les envoie sur la terre où paraissant subsister une succursale de Vichy et où les démocraties avaient promis d'assurer la sécurité et... le ravitaillement. Ils prétendaient brûler d'envie de servir sous Darlan mais refusaient toujours de collaborer à l'effort de guerre des Français Combattants. Ils se déclaraient prêts à se battre pour la cause des alliés, (après avoir, pendant deux ans et demi, fait chorus avec ceux qui insultaient l'héroïque peuple d'Angleterre en lutte pour sa liberté) et ils maudissaient les circonstances

Combien ces gens vont être heureux de l'unité réalisée dans le combat unique! car enfin, s'il n'y a plus qu'une seule armée, une seule marine, une seule aviation françaises lancées dans la même bataille, sous les mêmes chefs, le conflit cornélien qui les déchirait va disparaître du coup. Par la mobilisation générale des forces françaises sur les territoires français libérés, ils vont entrer dans le bon vieux régime de l'obéissance passive. Ils vont pouvoir enfin eux aussi tuer de l'allemand, tout comme ces Français Combattants à qui, nous en sommes sûrs, ils reprochaient, surtout, de ne pas leur en laisser assez!!!

Et dès lors il ne sera plus question de choisir son moment, son champ de bataille et son chef, il faudra simplement obéir aux ordres de ceux qui dirigent la lutte commune. Quel soulagement profond, nous n'en



LES CHEFS AU SERVICE DE LA NATION

Voici le texte de l'allocution radiodiffusée prononcée par M. André Philip, Commissaire national à l'Intérieur et au Travail :

« Dans un communiqué du 16 Novembre dernier, le Comité National avait fait connaître qu'il ne prenait aucune part et n'assumait aucune responsabilité dans les négociations engagées en Afrique du Nord avec les délégués de Vichy. Depuis lors, vous n'avez plus entendu à la radio le porte-parole de la France Combattante. La situation en Afrique du Nord nous mettait en effet dans l'alternative ou d'abandonner les principes moraux et juridiques jugés par nous essentiels, ou d'exprimer des critiques qui, émises d'une station de radio d'un pays qui nous a donné l'hospitalité, auraient pu paraître déplacées. »

La situation a changé et est aujourd'hui modifiée. C'est un fait qu'actuellement des possibilités sont ouvertes de collaboration et, éventuellement, d'unification entre tous les éléments authentiques de la résistance française. Nous reprenons donc nos émissions et vous entendrez à nouveau, chaque soir, soit des commissaires nationaux, soit le porte-parole de la France Combattante.

Je voudrais, à cette occasion, préciser les principes essentiels qui guident notre action.

Primo: Le débarquement allié en Afrique du Nord ouvre une page nouvelle dans l'histoire de notre pays. Depuis deux ans, sous l'impulsion et la direction du général de Gaulle, nous, Français Combattants de l'extérieur et de l'intérieur, nous avons continué la lutte. Des territoires coloniaux se sont ralliés à nous et ont participé à l'effort de guerre. Des routes ont été ouvertes, des aérodromes construits, une flotte a sillonné les mers, une armée a été levée, qui s'est couverte de gloire à Kéren, Massaouah, Bir-Hakeim, El Alamein et dont une fraction participe actuellement à la poursuite de Rommel, tandis que les troupes du général Leclerc opèrent dans le désert. Aujourd'hui, l'Afrique du Nord se joint à cet effort militaire. Elle y apporte d'énormes ressources économiques, des troupes fraîches avec une noble tradition d'héroïsme et de gloire militaire. L'Empire Français peut se trouver aujourd'hui reconstitué et, grâce à lui, la France est en mesure de jouer, dans la guerre méditerranéenne, un rôle de tout premier plan. L'opportunité nous est ouverte de reprendre notre rôle dans le monde et nous pouvons proclamer hautement que rien n'est perdu de ce qui a fait la grandeur de notre pays.

Secondo: Cette participation à l'effort de guerre interallié est celle de la France. Le général de Gaulle et le général Giraud ne sont pas des chefs féodaux faisant chacun un apport des territoires qui leur appartiendraient, des troupes qui leur seraient personnellement fidèles. Ils sont, comme nous tous, les serviteurs de la seule Nation Française. Ce n'est pas à la Nation à s'unifier derrière son armée, mais c'est à l'armée, à la marine, aux colonies, à toutes les administrations civiles et militaires à se mettre partout au service de la Nation, de la République une et indivisible. Nous cherchons donc à réaliser, entre les éléments de la résistance authentique, non pas seulement une étroite collaboration, mais une vérité

table unification. Il doit y avoir une seule armée française même si ses éléments agissent sur des terrains d'opérations divers. Il doit y avoir une seule administration commune des divers territoires métropolitains et coloniaux libérés ou ralliés. Il doit y avoir un seul organisme permettant, dans les grands problèmes militaires et diplomatiques, de gérer provisoirement les intérêts français et de faire entendre, dans les conférences des Nations unies : la voix de la Patrie.

Tertio: Cette unification doit se faire sur la seule base juridique possible: celle de la légitimité républicaine. La République Française est volontairement entrée dans la guerre. Le coup d'état de Vichy, effectué sous la pression de l'ennemi, a mis, du même coup, le peuple français hors de la guerre et hors de la République. Il s'agit aujourd'hui de la réintégrer dans l'une et dans l'autre, de réaliser à la fois, la libération du territoire et celle des personnes humaines.

Dans la France libre de demain, des modifications constitutionnelles se produiront sans doute. Elles seront effectuées par le Gouvernement que le peuple français se sera choisi, dans sa souveraineté. En attendant, il s'agit de conserver et de sauver les valeurs essentielles de notre civilisation. Les principes républicains doivent être solennellement réaffirmés et, dans tous les territoires libérés, la législation et les institutions républiques doivent être rétablies.

Quarto: Cette unification doit se faire entre les Français de la résistance. C'est-à-dire que ne sauraient y être admis - sous peine de provoquer dans le pays, la plus cruelle désillusion et d'affaiblir ainsi l'effort de guerre des alliés - les hommes qui ont collaboré avec l'ennemi, adopté son idéologie et qui cherchent aujourd'hui ou chercheront demain, à sauver leurs postes en volant, sans vergogne, au secours de la victoire.

L'unification doit se faire entre les véritables patriotes, entre tous ceux qui, quelle que soit leur origine politique et sociale, n'ont et n'ont eu, qu'un seul souci, une seule préoccupation: assurer la rentrée de la France dans la guerre, la libération du territoire et la restauration des libertés perdues ».

ANDRÉ PHILIP

Ces paroles d'un chef politique français dont la compétence et la valeur morale avaient pu être appréciées déjà à l'étranger et qui, après la capitulation, avait milité en France dans les organisations patriotes de la résistance, affirment la volonté d'union de tous les Français à ce moment décisif.

Nous soulignerons les déclarations de M. Philip au sujet de l'action des grands chefs patriotes comme Giraud et de Gaulle qui ne visent aucunement et n'ont jamais visé à satisfaire des ambitions personnelles.

C'est sous de tels chefs que la France rassemblera toutes ses énergies, dans cette législation républicaine qui lui a permis de gagner la guerre de 1914 et qui lui permettra de gagner celle de 1939 et de retrouver sa liberté pour choisir librement le gouvernement de la victoire.



Nouvelles de nos îles

La célébration de l'anniversaire du ralliement de Saint-Pierre

Le 24 Décembre 1942, des cérémonies ont marqué l'anniversaire du débarquement des Forces Navales Françaises Libres et de la libération du territoire de l'emprise du gouvernement de la capitulation.

Dans la ville pavée aux couleurs françaises, en présence des représentants des gouvernements alliés, une prise d'armes a eu lieu, suivie du dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. Une minute de silence a été observée en l'honneur de ceux qui sont tombés, pendant les deux guerres, pour la défense des libertés humaines et de l'intégrité et de la grandeur de la France.

Une réunion a eu lieu ensuite au local des Anciens Combattants où l'Administrateur du Territoire a prononcé une allocution soulignant la portée héroïque aussi bien que la sagesse politique du geste du 24 Décembre 1941 qui avait fait rentrer la plus vieille terre française de l'Empire aux côtés des Nations Unies dans la lutte pour la libération de la Patrie.

Il a déclaré que la population de Saint-Pierre, comme tous les patriotes français où qu'ils se trouvent, approuvait pleinement l'attitude du général de Gaulle et son refus de transiger sur les principes de Liberté et d'Honneur qui sont le ressort essentiel dans la lutte actuelle de tous les hommes libres du monde.

Des applaudissements chaleureux ont souligné l'évocation des noms des commandants Birot, Blaison, de Villefosse et le nom de l'Amiral Muselier, artisans de la libération des îles, ainsi que le passage relatif à l'intangibilité des principes que nous défendons.

Le 25, un arbre de Noël a été organisé au Gouvernement pour les enfants des combattants de St-Pierre.

Un télégramme du Général de Gaulle aux Anciens Combattants de Saint-Pierre

A l'occasion de l'anniversaire du ralliement, le Président des Anciens Combattants avait envoyé au Chef des Français Combattants le salut et l'affirmation du dévouement de l'association de Saint-Pierre. Voici la réponse du général :

« Pour Le Buf Président Anciens Combattants

« Très touché de votre télégramme je vous adresse à vous et aux anciens combattants de Saint-Pierre et Miquelon mes remerciements et mes meilleurs vœux « stop Suis fermement convaincu que grâce à l'appui de tous les Français, dont les encouragements me sont maintenant plus que jamais précieux, l'année 1943 verra la France secourue par les fils de toutes les terres de son Empire, reprendre la place qui lui appartient dans la bataille décisive qui nous donnera la victoire.

Général de Gaulle »

Comité de l'Aide aux Combattants

Pour permettre à tous les Saint-Pierrais en service outre-mer de passer un joyeux Noël, loin du pays, le Comité a adressé un colis à chacun de nos combattants et à chacune de nos volontaires du corps féminin servant en Angleterre.

Un colis individuel a été également remis aux commandos de Saint-Pierre.

En outre, par les soins du Comité, des bonbons ont été remis pour distribution aux enfants de Saint-Pierre.

Conseil d'Administration du Territoire

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 24 Décembre 1942 a approuvé l'arrêté de l'Administrateur, portant augmentation des allocations aux chômeurs nécessiteux. L'allocation principale est portée à 23 francs par jour, celle pour la première personne à charge à 10 francs et pour les suivants à 8 francs.

L'arrêté accordant des secours aux nécessiteux non inscrits maritimes et non bénéficiaires de l'allocation de chômage a été également approuvé.

Les taux de ces secours sont les suivants:

allocation mensuelle: 600 francs

allocation pour la 1^{re} personne en charge: 250 francs

allocation pour les suivants: 200 francs.

Le principe de l'augmentation des allocations familiales a été également envisagé. La caisse de compensation et les Entrepreneurs seront consultés sur cette question.

Installation du nouveau Tribunal d'Appel

Le 30 Décembre, au cours d'une cérémonie simple mais digne, a eu lieu au Palais de Justice l'installation du nouveau Tribunal d'Appel.

C'était la première fois depuis sept ans qu'une juridiction d'appel se réunissait, à St-Pierre. On se rappelle que la suppression du Tribunal d'Appel, au moment des décrets lois dits de déflation du Ministère Laval, en 1935, avait eu pour résultat de paralyser progressivement le fonctionnement de la justice dans le territoire.

Après les prestations de serment du Juge de Paix à compétence étendue, Monsieur Plantegenest, du Procureur de la République suppléant, Monsieur Bonin et des assesseurs suppléants, Monsieur Sasco, Président du Tribunal, a souhaité la bienvenue aux nouveaux magistrats.

Monsieur Sinding, remplissant les fonctions de Procureur de la République, a répondu à Monsieur Sasco. Il lui a exprimé l'émotion qu'il éprouvait, ainsi que tous les autres membres du Tribunal, en voyant présider à la réorganisation judiciaire du Territoire le plus ancien de ses magistrats, celui dont les hautes qualités morales et le dévouement jamais lassé ont pu, durant tant d'années, être appréciés de tous.



LE RALLIEMENT DE DJIBOUTI

Le Comité National Français à Londres communique: « Depuis le 28 Décembre à 20 heures 15, la Somalie française a rallié la France Combattante. La Croix de Lorraine flotte sur Djibouti. »

Un deuxième communiqué fait savoir que « le ralliement s'est accompli sans aucune effusion de sang. Le général de Gaulle a nommé aux fonctions de gouverneur de la côte française des Somalis Monsieur André Bayardelle, Administrateur en chef des Colonies. M. Bayardelle s'est rendu à Djibouti où il a pris immédiatement ses fonctions.

D'autre part, le général de Gaulle a décidé que les forces stationnées dans la colonie, et qui atteignent environ l'effectif d'une division, seraient, comme elles le désirent, transportées dans le plus bref délai sur un théâtre actif d'opérations. Les officiers, sous-officiers et soldats brûlent d'ardeur de combattre au plus tôt l'ennemi pour contribuer à la libération de la France.

Le général Legentilhomme, Haut Commissaire pour l'Océan Indien, s'est rendu à Djibouti pour y conférer avec le général Dupont, commandant des troupes.

Une garnison française demeurera toutefois à Djibouti pour assurer éventuellement la défense de cette importante position stratégique française à l'entrée de la Mer Rouge. »

Ainsi une nouvelle terre française vient d'entrer dans la lutte sous la bannière du général de Gaulle.

Le rassemblement des énergies françaises, un instant désunies par ceux qui voulaient faire croire que la France était définitivement vaincue, se poursuit donc et est bientôt entièrement réalisé.

Il n'y a plus guère que la Martinique et la Guadeloupe sous l'amiral Robert d'une part, et l'Indochine définitivement livrée aux Japonais par l'amiral Decoux, d'autre part, qui soient maintenant hors de la lutte.

L'œuvre de neutralisation perfide de Vichy est donc bien près de sa ruine; le relèvement définitif de la France est donc bien près de se faire.

UN TÉLÉGRAMME DU GÉNÉRAL DE GAULLE AU PRÉSIDENT ROOSEVELT

En réponse au message adressé à l'occasion de Noël par le président Roosevelt aux forces armées et aux services auxiliaires de la France Combattante, le général de Gaulle a adressé au Président Roosevelt le message suivant :

« Monsieur le président,

« J'ai reçu et transmis aux forces armées de la France Combattante les vœux qu'au nom du Congrès des Etats-Unis, en votre nom et au nom du peuple américain vous avez bien voulu leur adresser. Ils seront accueillis avec reconnaissance.

« Je suis sûr d'être interprété de tous les soldats, marins et aviateurs de la France Combattante en vous priant, en mon nom personnel et au nom du Comité National Français, de faire part au Congrès des Etats-Unis et de leurs chaleureux remerciements et de transmettre aux forces armées américaines les vœux fervents qu'ils forment pour elles ainsi que l'expression de la satisfaction qu'ils éprouvent à combattre à leurs côtés pour assurer le triomphe de la liberté et de la justice dans le monde.

Général de Gaulle »

LE CANADA ET LA FRANCE COMBATTANTE

Le 23 Décembre, le Général de Gaulle a reçu de M. Mackenzie King, premier ministre du Canada, le télégramme suivant :

« Il y a peu de temps, j'ai eu l'occasion d'annoncer que le brigadier-général Georges P. Vannier, ministre du Canada près des gouvernements alliés provisoirement en résidence à Londres, aurait aussi pour mission de consulter le Comité National Français sur toutes les questions d'intérêt commun posées par la conduite de la guerre. En prenant possession de son nouveau poste à Londres, le Brigadier Général Vannier emportera les bons souhaits du gouvernement et du peuple canadiens.

« Puis-je profiter de cette période de Noël pour vous envoyer, personnellement et à tous vos compatriotes sous les armes, mes vœux très cordiaux. Nous sommes très heureux qu'il nous soit donné, pour la nouvelle année, la possibilité d'une coopération plus directe entre le Comité National Français et le gouvernement canadien. Je suis personnellement heureux que nous puissions, en ces heures décisives, confier à un canadien d'aussi bonne souche que le Brigadier Général Vannier la tâche qu'entraîne cette collaboration plus étroite.

Mackenzie King »

Le général de Gaulle a répondu par le message suivant :

« Je suis très touché par votre message. Les Français Combattants y verront l'expression des profonds sentiments d'amitié de leurs frères d'armes canadiens.

« Je vous envoie, à l'occasion de Noël, mes vœux les plus chaleureux ainsi que ceux du Comité National Français pour le Canada et son gouvernement. Le Comité National attache un très haut prix au développement de sa collaboration avec le gouvernement canadien et il est particulièrement heureux que le Brigadier Général Vannier soit bientôt à même de participer à cette œuvre d'amitié.

« Le Brigadier Général Vannier sera accueilli par nous comme le représentant d'un pays qui donne ce qu'il a de plus précieux pour la sauvegarde de la civilisation et, ce qu'aucun Français n'oubliera jamais, pour la libération de la France.

Général de Gaulle »

Ainsi se manifeste aux yeux du monde l'amitié qui unit le pays qui a gardé peut-être les plus étroites attaches avec la « vieille terre de France » et ceux qui se sont sacrifiés pour soutenir l'honneur et l'indépendance de cette terre.

Nous avions déjà dit que nous étions particulièrement heureux de la désignation du général Vannier comme représentant du Canada auprès de la France Combattante nous nous réjouissons aujourd'hui de recevoir du Premier Ministre du Canada un si éclatant témoignage d'estime.

Ainsi, malgré toutes les calomnies, toutes les manœuvres, toutes les pressions, le dévouement des Français Combattants à la cause de leur peuple a fini par leur gagner la légitime admiration du monde.

DANS LES VIEUX PAPIERS



Iles Saint-Pierre et Miquelon

Le prince de Joinville à Saint-Pierre

(Suite et Fin)

Je lui présentai en conséquence des notes en faveur de M. Dauvin, chirurgien de 1^{re} classe, Le Dret, capitaine de port, Bruslé, commis de marine et Diharboure, négociant honorable, capitaine de la milice coloniale depuis plus de vingtans et ancien Enseigne de vaisseau auxiliaire et capitaine de corsaires cinq fois fait prisonnier par les Anglais.

Le commerce, de son côté, lui remit une demande pour solliciter des travaux de port reconnus utiles et la suppression des droits de tonnage et d'ancrage qui pèsent sur les navires.

Son Altesse Royale accueillit avec bonté ces diverses demandes et voulut bien se charger de les appuyer auprès de Votre Excellence.

Pour avoir de la colonie, de ses besoins et de son importance, une idée plus exacte encore que celle qu'avaient pu lui en donner des conversations particulières, Son Altesse Royale désira prendre connaissance de tous les documents administratifs qui pouvaient l'aider dans cette étude, et je m'empessai de les mettre à sa disposition ainsi que mon registre de correspondance particulière avec Votre Excellence. Mgr de Joinville lut avec un grand intérêt tous ces documents, prit de nombreuses notes et voulut bien applaudir à quelques-unes des propositions que j'ai eu l'honneur de soumettre à votre département, entre autres à celles qui ont pour objet la demande d'une garnison d'infanterie de marine, celle d'une gabarre navigable pour remplacer le stationnaire, le projet de construction d'un hôpital, d'un lazaret, le rétablissement des écoles de garçons et l'augmentation de la dotation métropolitaine qui a, dès longtemps, cessée d'être en rapport avec les besoins du service.

Dans sa sollicitude qui embrassait toutes les classes, le Prince avait bien voulu me demander une liste des familles les plus nécessiteuses des deux îles. Je la lui donnai et il me remit une somme de douze cents francs, dont la répartition fut l'objet d'une délibération du Conseil du gouvernement.

De même que Son Altesse Royale avait débuté dans la colonie par une bonne action, de même elle voulut consacrer la veille de son départ à soulager le malheur de nos pauvres habitants.

Notre Supérieur Ecclésiastique m'avait chargé de prier le Prince d'assister à un Te Deum qui devait être chanté en son honneur: « Un Te Deum répondit-il avec « enjouement lorsque je lui rendis ce messager, est-ce « pour remercier Dieu de m'avoir fait échapper aux « grands dangers que je viens de courir sur une bonne « frégate pendant cette paisible navigation? Oh! Je ne « saurais y consentir, mais j'assisterai avec un véritable « plaisir à l'office divin »; et le dimanche 29, Son

Altesse Royale suivie d'un nombreux état-major et des agents du service colonial vint entendre la messe; là, comme partout, sa présence excita un enthousiasme dont la sainteté du lieu où nous nous trouvions, put seule réprimer les élans. Le clergé de notre paroisse l'attendait à l'entrée de l'église et lui offrit de prendre place sous un dais préparé à cet effet; mais il refusa un honneur dû à son rang auguste, avec une touchante modestie qui ne fit que mieux ressortir la noblesse de son caractère.

Son Altesse Royale assista au Service divin avec un recueillement et une piété dignes du fils de la Reine Marie Amélie. Le beau cantique chanté à la fin de la messe (L'exaudiat) sembla émouvoir le Prince et son émotion bien naturelle qui fut remarquée, gagna le cœur de tous les assistants qui répétèrent avec ferveur le Domine fac Regem!

Après la messe, Son Altesse Royale retourna à son bord où elle daigna recevoir les dames de la colonie. Une petite fête y avait été improvisée et deux heures passées sur la frégate s'écoulèrent pour nous aussi rapidement qu'agréablement.

Le lendemain, à 11 heures 1/2 du matin, la frégate et le brig appareillèrent au bruit de nos salves d'artillerie, par un temps superbe mais avec une bien faible brise.

Le Prince, avant son départ, avait daigné me faire une dernière visite. Je l'avais accompagné à son bord avec le capitaine de port qui devait le piloter et je n'ai quitté Son Altesse Royale qu'après lui avoir vu commander son appareillage d'une manière qui faisait honneur au meilleur, au plus ancien capitaine de vaisseau.

La frégate et le brig retardés dans leur marche par des calmes étaient encore en vue de Saint-Pierre à deux heures, mais la brise s'étant faite, ils disparurent bientôt et la continuation d'un bon vent pendant 4 jours, me porte à croire que Son Altesse Royale a dû arriver heureusement à Halifax le 4 Septembre.

Voilà, Monsieur le Ministre, les faits principaux du séjour de Son Altesse Royale dans notre île. Le Prince nous a quittés suivi des vœux ardents de toute notre population et il me serait impossible de vous exprimer les sentiments de plaisir, de reconnaissance et l'enthousiasme réel que son affabilité, son tact exquis, sa bienfaisance et son extrême bonté ont fait naître dans tous les cœurs.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

Signé: MAMYNEAU

E. S.

Pour continuer à combattre sur tous les fronts du monde — Angleterre, Atlantique, Egypte, Lybie, Méditerranée, Océan Indien, Pacifique, Russie — pour remplacer les braves qui tombent chaque jour, la FRANCE a besoin de tous ceux qui ont la liberté de prendre les armes

ENGAGEZ-VOUS
dans les Forces Françaises Libres

■ UNE SEULE ARMÉE... *Suite de la page 1:*

rades, qui, sur terre, sur mer et dans les airs, ont pu reprendre le combat à des dates différentes, sur d'autres théâtres d'opérations, souhaitent ardemment que tous ceux qui portent les armes de la France se confondent, comme il se doit, dans une seule armée, dans une seule marine, dans une seule aviation françaises.

D'autre part, dans les territoires de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Occidentale françaises, le régime usurpé et l'esprit de Vichy ont été, du fait des événements, profondément ébranlés. Il apparaît qu'en dépit d'une propagande acharnée de deux ans et demi et des mesures de répression si longtemps appliquées, le plus pur souffle national reprend, là comme ailleurs, tous ses droits. Il apparaît que l'union de tout l'Empire dans la guerre n'est plus seulement désirée et désirable mais peut-être, bientôt, réalisable, dans des conditions conformes à la volonté et à la dignité du peuple français.

Mais, ce qui a été fait déjà, ce qui est fait aujourd'hui, ce qui sera fait demain par la nation française, pour le triomphe de la cause commune à toutes les Nations Unies, implique que son effort soit uni et dirigé, que la souveraineté française soit gérée, que les lois françaises soient appliquées, que les droits et les intérêts de la France soient représentés, comme ils le sont toujours, par le sang et les douleurs de la nation, par son honneur, son âme et sa puissance. Un pouvoir provisoire élargi, groupant toutes les forces françaises à l'intérieur et à l'extérieur du pays et tous les territoires français qui sont susceptibles de lutter pour la libération, est nécessaire à l'indépendance et à l'unité nationales, jusqu'à ce que la Nation, elle-même, ait pu faire connaître ses souveraines volontés.

Les Français n'ont qu'une seule Patrie, il s'agit de faire en sorte qu'ils ne livrent qu'un seul combat.

La France est, et restera, une et indivisible ».

Charles de GAULLE

• LE COMBAT UNIQUE *Suite de la page 2:*

doutons pas une seconde, pour toutes ces consciences pointilleuses ! Quel enthousiasme dans le combat !

A moins que cette union ne satisfasse pas encore ces super-patriotes, à moins qu'ils retournent à Laval ou à Pétain qui, eux, continuent à condamner fermement et sans défaillance la lutte contre les allemands, à moins que l'on trouve une nouvelle raison pour rester encore un peu dans cette bonne défaite dont on avait espéré tant de bonnes choses !

Oui, mais oseront-ils cette fois donner de nouvelles excuses ? Quand il ne leur restera plus que celle qui consisterait à dire qu'ils ne veulent pas se battre aux côtés de ceux de Bir-Hacheim ou de Koufra nous doutons quand même qu'ils osent la formuler !

R. D.

• NOUVELLES DE NOS ILES *Suite de la page 4:*

Un don généreux

L'Amiral Muselier a envoyé 50.000 francs au Président des Anciens Combattants pour les enfants des engagés



Crédit Maritime

Le lundi 28, le Conseil d'Administration de cet Organisme s'est réuni sous la présidence de Monsieur Joseph Dérible, dans une salle du bâtiment de l'Inscription maritime. Des diverses questions étudiées, une seule a été définitivement résolue; c'est celle des vieilles dettes se montant à un total d'environ 50.000 francs. Le Bureau ayant décidé de développer le Crédit Maritime de manière à en faire un instrument de travail efficace à l'usage de tous les pêcheurs, il a été décidé que la première chose à faire pour atteindre ce but était de faire rentrer toutes les sommes arriérées. Pour cette raison, les marins débiteurs seront priés de prendre des dispositions en rapport avec leur situation financière et le montant des sommes dues. En principe le remboursement devra se faire sur la base d'au moins 20 % du total arriéré et aucun pêcheur ne pourra contracter d'autre emprunt s'il ne fait un effort pour se libérer de la manière sus indiquée. Deux autres questions importantes ont été discutées: la première avait trait à la constitution à Saint-Pierre et Miquelon d'un stock de gazoline et d'huile; la seconde, à la nomination à Miquelon d'un délégué du Crédit Maritime pour la liquidation des affaires courantes intéressant les Membres, et en particulier pour la livraison de la gazoline.

AVIS

Le Médecin Commandant, Chef du Service de Santé du territoire communique l'avis suivant :

Une école d'infirmiers, d'infirmières et d'infirmières sages-femmes fonctionnera à l'hôpital de Saint-Pierre à compter du 15 Janvier 1943.

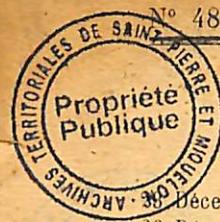
Cette école a pour but de former un personnel spécialisé destiné à servir dans les formations sanitaires du territoire.

Par ailleurs, après la terminaison de leurs études, les diplômés pourront demander à rejoindre le Service de Santé de la France Combattante pour servir à l'extérieur et plus particulièrement sur le territoire métropolitain libéré.

Les candidats devront être âgés de 17 ans au moins et de 35 ans au plus, être en bonne santé et avoir reçu une instruction primaire moyenne.

Les études comprennent des cours théoriques et pratiques et des stages hospitaliers. La durée en sera de un an pour les élèves infirmiers et infirmières, de 18 mois pour les élèves sages-femmes.

Les candidatures devront parvenir au Chef du Service de Santé du Territoire dès que possible et au plus tard le 15 Janvier 1943.

*Etat-Civil de Saint-Pierre*

NAISSANCES:

25 Décembre. — Hebditch, Françoise-Marie-Thérèse.
26 Décembre. — Lassner, Evelyne-Denise.

MARIAGES:

28 Décembre. — Busnot, Henri-Eugène-Marie et de la Villefromoy
Blanche-Alphonsine-Julienne. — Yon, Jean-Victor,
Jules-Marie et Lechevallier, Marie-Thérèse-Annie-

DÉCÈS:

26 Décembre. — Sansemat, Marie-Albertine-Francine.

A VENDRE:

Une Maison, route de l'Anse à Pierre.

S'adresser chez Léon Briand.

LA LIBERTÉ de Saint-Pierre et Miquelon est publiée à Saint-Pierre et imprimée à l'Imprimerie du Gouvernement.

Prix de l'abonnement:

Pour le Territoire:	1 an ... 50 fr.
	6 mois 26 fr.
France et Colonies:	1 an ... 70 fr.
	6 mois 40 fr.
Etranger:	1 an ... 3 dollars U.S.A.
	6 mois 2 dollars U.S.A.
Canada:	1 an ... 3 dol. 50 Canad.
	6 mois 2 dol. 50 Canad.

Prix des Annonces:

(Payable d'avance)

1 à 6 lignes.....	16 fr.
Chaque ligne en sus.....	3 fr.
Chaque annonce répétée, moitié prix	

Les avis et annonces doivent être remis 4 jours avant la publication

Les abonnements sont reçus, pour les Etats-Unis au Bureau de la Free French Delegation, 626 Fifth Avenue, New-York City; et pour le Canada, au Service d'Information de la France Libre, 448, Avenue Daly, Ottawa, Canada

Léon BRIAND

Rues de Sèze & Jacques Cartier

SAINST-PIERRE & MIQUELON

Reçu Grand Choix de :

ALBUMS ET CADRES POUR PHOTOS

Papiers et rubans pour machine à écrire.

Papiers à lettres et enveloppes ordinaires et pour envois par avion.

Papiers crêpés toutes nuances.

Carnets. - Cahiers écoliers.

Registres de Commerce.

Porte-plume-réservoirs et porte-mines.
Crayons.

Piles pour lampes de poche.

Choix de Cartes pour Noël
et Nouvel An.

ABONNEZ-VOUS:

VOUS NOUS AIDEREZ.

Eugène THÉAULT

QUAI DE LA RONCIERE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE
POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE
SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

Essayez la MARGARINE

CROWN

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPICERIES

PATUREL FRERES

COMMISSION

CONSIGNATION

ALIMENTATION

GROS & DÉTAIL

Charbons «Vieille Mine» et «Bras d'or»

Si votre enfant mange peu

essayez de lui donner la

NOUVELLE OVALTINE AMÉLIORÉE

« Lorsqu'un enfant manque d'appétit, qu'il est maigre et nerveux, le trouble réside fréquemment dans la nourriture qu'il mange. Certains éléments protecteurs font peut-être défaut dans le régime régulier de votre enfant. »

Un verre d'OVALTINE ajouté à chaque repas complète le régime ordinaire de votre enfant par les éléments dont il a besoin pour son sain développement.

La nouvelle OVALTINE améliorée contient plus de vitamines A. B. et D, de fer ainsi que de Calcium et de phosphore minéraux que jamais auparavant.

Pourquoi ne pas vous en procurer une boîte aujourd'hui même, à la Maison Gustave Dagort.

Voyez si vous ne notez pas une amélioration dans la santé de votre enfant après qu'il en a pris régulièrement pendant un certain temps. »

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres